



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



18013847

Déposé/Reçu le

09 JAN. 2018

Greffe
au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0806.536.192**

Dénomination

(en entier) : Forestcape
(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Adresse complète du siège : Square des Archiducs 7A - 1170 Watermael-Boitsfort

Objet de l'acte : Démission - Nomination - Transfert de siège social

Extrait du PV de l'assemblée générale ordinaire dd 02/10/2017

L'assemblée générale confirme la démission de deux de ses administrateurs :

- Monsieur Guy Alaric De Murga Y Saiz De Carlos, domicilié Avenue de Tervueren 262 à 1150 Bruxelles, en tant qu'administrateur et ce depuis le 21 août 2017
- Monsieur Olivier DUCORNET, domicilié « Le Pavillon » Rue de la Planquette à 60400 Cuts (France), en tant qu'administrateur et ce depuis le 21 août 2017

Pour les remplacer, l'assemblée générale confirme la nomination de :

- Mme Valérie TREMERIE, domiciliée Rue Robert Ledecq 1A à 1440 Wauthier-Braine en tant qu'administrateur et ce depuis le 21 août 2017 pour une période de six ans qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle 2023.
- Mme Amanda GOMES CORTEZ, domiciliée Avenue Théo Vanpé, 20 à 1170 Bruxelles en tant qu'administrateur et ce depuis le 21 août 2017 pour une période de six ans qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle 2023.

Ces mandats sont entièrement à titre gratuit.

L'assemblée générale accepte à l'unanimité le transfert du siège social de la société du 7A, Square des Archiducs à 1170 Bruxelles vers le 21, Drève des Tumuli à 1170 Bruxelles.

Déposé en même temps PV dd 02/10/2017

Airy de Murga
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/01/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).